

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA
DAIRA DE AZZABA
COMMUNE DE AZZABA
N° : 3.5.53 / S C M /2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire MARCHE
NIF DE L'APC : 0984.2104. 51623.30

Conformément aux dispositions l'article 46 à 47 du la lois12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché public et l'article 65, du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des delegations de service public, le président de le responsable de la gestion des affaires de la commune Wilaya de Skikda porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité minimales , relatif au :

– صيانة و ترميم المدارس الابتدائية – حصة 01: مدرسة نواري رشيد – حصة 02: مدرسة خراط عمار + مدرسة بن أحمد تركي – حصة 03 : مدرسة العشي محمود – حصة 04 : مدرسة معاوي بومنجل – حصة 05 : مدرسة لعامرة فطيمة

Publié dans le journal en arabe le آخر ساعة LE 02/09/2025 AUJOURD'hui en français le 02/09/2025

Et, qu'à l'issue du jugement offres techniques du 21/09/2025 et financières le 21/09/2025, le marché est attribué provisoirement à .

l'entreprise suivante :

LOT 01 : مدرسة نواري رشيد :

N° D'ordre	Le nom de l'entreprise retenue	Montant après correction (DA)	Montant avant correction (DA)	Note technique	Délai d'exécution	observation	NIF de l'entreprise
06	MESSIKH AHMED	2.988.090.00DA	3.202.290.00 DA	60/100 pts	Un mois	Moins disant	185211600699145

LOT 02 : مدرسة خراط عمار + مدرسة بن أحمد تركي :

N° D'ordre	Le nom de l'entreprise retenue	Montant (DA)	Note technique	Délai d'exécution	observation	NIF de l'entreprise
03	SARL FUTORIO ETB	2.253.860.00 DA	60 /100 pts	30 jours	Moins disant	002319009557025

LOT 03 : مدرسة العشي محمود :

N° D'ordre	Le nom de l'entreprise retenue	Montant (DA)	Note technique	Délai d'exécution	observation	NIF de l'entreprise
01	KASSAA SAMIR	4.187.443.40 DA	50.66 /100 pts	Un mois	Moins disant	177212800468102

LOT 04 : مدرسة معاوي بومنجل

N° D'ordre	Le nom de l'entreprise retenue	Montant après correction (DA)	Montant avant correction (DA)	Note technique	Délai d'exécution	observation	NIF de l'entreprise
07	GURFI HICHEM	4.942.177.16 DA	4.942.070.00 DA	51.66 /100 pts	30 jours	Moins disant	176210600622133

LOT05 : مدرسة لعمامرة فطيمة

N° D'ordre	Le nom de l'entreprise retenue	Montant (DA)	Note technique	Délai d'exécution	observation	NIF de l'entreprise
02	KOUARTA LAZHAR	2.907.765.00 DA	50/100 pts	28 JOURS	Moins disant	17122700378104

Conformément aux dispositions l'article 56 du la lois12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché public et l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures ; offres techniques et financières , à se rapprocher au bureau des marches au plus tard 03 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse. Aussi le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours. Le recours est introduit Dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse, auprès de la commission communal des marchés. si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongé au jour ouvrable suivant .